

OBJET / GAIA

**Subventions aux
associations**

**DATE DE
CONVOCAATION :**
DEIALDIAREN DATA :
6 avril 2021

Nombre de conseillers en
Exercice / ordezkarien
kopuru orokorra : 29

Nombre de présents / 22
hor zirenak:

Nombre de votants / 28
bozkatu dutenak :

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren
Delibero Erregistroaren Agiria**

SEANCE DU 12 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le douze avril, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Christian DEVEZE**, Maire.

Etaient présents / Hor zirenak : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, Mme Marie Aristizabal, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Véronique Cadepond-Larronde, Mme Nicole Amestoy, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Isabelle Ayerbe, M. Jean-François Lacosta, M. Roger Barbier, M. Sébastien Carre, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, M. Jean-Paul Alaman, Mme Amaia Beyrie, Mme Lilian Hirigoyen, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : M. Peio Etcheleku, Mme Corinne Othatcegy, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Maud Gastigard, Mme Bernadette Remeau, Mme Carmen Gonzalez, M. Michel Duthilleul, conseillers municipaux.

Procuration / Ahalordea : Mme Corinne Othatcegy à Mme Yolande Huguenard, M. Jean-Paul Eyherachar à M. Christian Devèze, Mme Maud Gastigard à M. Sébastien Carré, Mme Bernadette Remeau à M. Roger Barbier, Mme Carmen Gonzalez à Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Michel Duthilleul à Mme Nathalie Aïçaguerre.

Secrétaire / Idazkaria : **A l'unanimité** des membres présents, Mme Isabelle Ayerbe est désignée secrétaire de séance.

Sur proposition de M. le Maire,

Après discussion et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à la majorité, décide d'allouer les subventions suivantes au titre de l'année 2021 :

Amicale bouliste	440 €
Cambo judo	1 000 €
Kanboarrak	2 625 €
Kanboko izarra	4 500 €
Mendiz mendi	495 €
Natation club	620 €

USC rugby	5 500 €
Sukil'hand	3 250 €
ACCORDS	1 000 €
AIEC	10 000 €
Arraga (fonctionnement)	1 000 €
Batterie Fanfare KI (fonctionnement)	530 €
Batterie Fanfare KI (cérémonies)	800 €
Cinéma	9 000 €
Comité fêtes Bas Cambo	1 000 €
Comité fêtes Haut Cambo	1 000 €
Gau eskola	725 €
Harmonie de cambo	3 530 €
Jeikadi	1 775 €
Les amis d'Arnaga (fonctionnement)	1 000 €
Les amis d'Arnaga (contrat d'objectifs)	2 000 €
Musikarentzat	200 €
Sukila + festival géants	510 €
UCAC - Union commerçants et artisans	3 000 €
ACCA	510 €
AHSM	500 €
Association des PG CATM	500 €
Banque alimentaire Bayonne	1 300 €
Club de l'amitié	700 €
Confrérie du gâteau basque	500 €
Croix rouge de Cambo	1 500 €
FNACA Cambo	430 €
Jeunes sapeurs-pompiers	300 €
Association Coopcinelle (classes vertes)	1 515 €
Association premiers pas	1 000 €
Errobi ikastola	1 000 €
Noël dans les écoles - Bas Cambo	150 €
Noël dans les écoles - Ikastola	150 €
Noël dans les écoles - Ste Marie	180 €

Noël dans les écoles - Maternelle Chantecler	290 €
Parents élèves école Bas Cambo	200 €
Parents élèves écoles publiques	800 €
Parents élèves Ste Marie	800 €
Kanboko ikasleak	1 050 €
Académie basque - Euskaltzaindia	180 €
Alliance 64	180 €
Association paralysés France	100 €
Bake Bidea	100 €
CIDFF – Egalité Femme Homme 64 (AEFH 64)	350 €
Essor Basque	3 500 €
Euskal Haziak	170 €
Eusko Ikaskuntza	100 €
Familles rurales	400 €
Gauargi	500 €
Gure Irratia - Entzun Ikus	500 €
Hemen Elkartea	100 €
Ikas bi	110 €
Intregazio Batzordea	505 €
Ose – Urt Velo 64 (Handival)	300 €
Restos du cœur	600 €
Secours catholique	450 €
VMEH (Visite Malades Etablissements Hospitaliers)	50 €
Xapata d'Itxassou	200 €
Festival Ravel	2 000 €
Evêché	500 €
Office de Tourisme	200 000 €
TOTAL	279 770 €

Les crédits votés correspondent à des autorisations budgétaires.

Pour les associations dont l'autorisation budgétaire est supérieure à 1 000 €, un acompte de 1 000 € sera effectué. Le versement du solde de la subvention sera subordonné à la production de tout élément pouvant justifier des « actions » pour lesquelles la subvention a été attribuée.


Mme Corinne Othatcegy n'a pas pris part au vote pour la subvention à l'USC rugby.

Se sont abstenus : Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, M. Jean-Paul Amaia, Mme Amaia Beyrie, M. Michel Duthilleul, Mme Lilian Hirigoyen.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :




Christian DEVEZE
Maire de Cambo-les-Bains
Kanboko Auzapeza